



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
RIUNIONE DI 5 È 6 DI NUVEMBRE DI U 2020

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020
REUNION DES 5 ET 6 NOVEMBRE 2020

2020/O2/038

**Question orale déposée par M. Petr'Antone TOMASI
au nom du groupe « Corsica Libera »**

OBJET : Confinement et sauvegarde des commerces dits "non-essentiels"

Monsieur le Président du conseil exécutif,

A l'instar du reste de l'Europe, la Corse connaît une situation sanitaire préoccupante. Le temps qui nous est imparti ne suffirait pas à faire l'inventaire des manquements graves qui, depuis le printemps, ont conduit à un déconfinement raté et à ce rebond épidémique. Sans même parler des conséquences de l'abandon délibéré de l'hôpital public ou de notre triste exception, faisant de la Corse, malgré nous, le seul territoire sans CHU.

Six mois après celui qui fut décrété en mars, le gouvernement français a annoncé la mise en œuvre d'un nouveau confinement. Les modalités pratiques de celui-ci conduisent à des mesures incohérentes, pour ne pas dire parfois absurdes, et foncièrement inéquitables.

C'est le cas de la situation faite aux petits commerces de proximité dits « non essentiels », ceux qui incarnent notre économie à visage humain et qui, en Corse, sont une part essentielle de notre tissu économique. Ces commerces, et les familles corses qui en vivent, sont en péril alors que les géants du e-commerce sont appelés à prospérer encore davantage, notamment à l'approche des fêtes de Noël.

Parallèlement à la crise sanitaire qui se poursuit, la crise sociale et économique menace donc de s'aggraver dans des proportions alarmantes dans un pays où le taux de précarité et de chômage battent déjà de tristes records.

Nous concernant, nous sommes favorables à ce que ces commerces de proximité puissent reprendre une activité sur site.

Nous avons la pleine conscience que l'équilibre à trouver entre les impératifs de santé publique et la sauvegarde de ces milliers d'emplois est fragile. C'est pourquoi ces réouvertures ne pourront s'envisager que dans le cadre d'un protocole sanitaire drastique.

Afin d'envisager cette perspective, envisagez-vous Monsieur le Président du conseil exécutif de Corse, d'organiser un dialogue qui pourrait réunir, en premier lieu, les pouvoirs publics, en deuxième lieu, les médecins et scientifiques, en troisième lieu, les professionnels des différents secteurs concernés et leurs représentants consulaires ?

Dans une île où nos ressources sanitaires (lits de réanimation, personnels de santé) sont très limitées et en l'absence de solutions extérieures, les prochaines semaines seront décisives. Pour que les mesures sanitaires soient respectées et donc efficaces, il faut qu'elles soient socialement acceptées. Ce qui, en l'état, ne semble nullement acquis.